

Sujet : PC 02B 2027 25 N0011 COMMUNE DE PENTA DI CASINCA

De : DESIDERI Ange - DDT 2B/SUCR/ADS <ange.desideri@haute-corse.gouv.fr>

Date : 25/04/2025 à 10:17

Pour : "Nathalie.Righetti" <Nathalie.Righetti@corse.chambagri.fr>, Jean-Paul Martinetti <Jean-Paul.Martinetti@corse.chambagri.fr>

Copie à : POMPONI Pascal - DDT 2B/SUCR/ADS <pascal.pomponi@haute-corse.gouv.fr>

Madame, Monsieur

Vous trouverez en pièces jointes pour avis les documents relatifs au permis de construire cité en objet pour la construction d'une centrale photovoltaïque dans l'emprise d'une centrale existante

En application de l'article R 423-24 du code de l'urbanisme vous disposez d'un mois pour fournir votre réponse. A l'issue de ce délai, votre avis sera réputé favorable.

Si votre avis est défavorable, il devra comporter l'énoncé des considérations de droit et de fait qui constituent le fondement de la décision.

Bien cordialement

--

Ange-Joseph DESIDERI

Chargé de mission ADS

Unité ADS Service Urbanisme Construction Rénovation

8 BD Benoîte Danesi

CS 60008 - 20411 BASTIA CEDEX 09

Tél : 04 20 06 70 34

www.haute-corse.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA HAUTE-
CORSE**

| **DDT 2B**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le message a été envoyé avec Mélanissimo. Ses pièces jointes sont accessibles

(pour la durée définie à l'envoi) uniquement depuis l'interface de l'application.

Pièces jointes:

CERFA DEMANDE DE PC SIGNE .pdf

DOCUMENTS GRAPHIQUES PC .pdf